

Hauts-de-France, Somme
Dury
Dessus-des-Pendants
route d'Amiens

Ancien asile départemental d'aliénés de la Somme, actuellement Centre hospitalier Philippe-Pinel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80002900
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine hospitalier
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : asile d'aliénés
Appellation : Philippe-Pinel
Parties constituantes non étudiées : portail, avenue de jardin, rue, cour, logement, jardin d'agrément, ferme, jardin potager, centrale thermique, bassin de décantation, clôture, tennis

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales :

Historique

La construction de l'asile départemental de la Somme, à l'initiative du conseil général, fait suite à une circulaire ministérielle du 12 août 1882, qui vise à supprimer les établissements privés. Elle répond également aux exigences de la loi du 30 juin 1838, qui rend obligatoire l'existence d'une maison de santé spécialisée par département, permettant de traiter les maladies mentales et nerveuses des deux sexes.

Lors de la séance du 23 août 1884, le conseil général de la Somme décide la construction d'un asile en raison de l'impossibilité de placer les aliénés du département dans les établissements des départements voisins ou d'envisager la construction d'un asile commun à deux départements. La capacité d'accueil envisagée est de 300 patients.

Le vicomte de Butler suggère l'acquisition d'un terrain de 40 hectares pour y permettre la culture. Une commission, chargée de préparer les plans et devis et de choisir un emplacement, est mise en place. Elle est composée de MM. Sagebien, Frédéric Petit, Faton de Favernay, Duquesnel et Toulet. Pour des raisons d'économie, le projet n'est pas mis au concours ; il est confié à l'architecte départemental Emile Ricquier.

L'édifice est construit de 1886 à 1891, date de l'inauguration. Les premiers malades arrivent depuis l'asile de Clermont (Oise) et de Saint-Venant (Pas-de-Calais) pour les femmes.

Les illustrations publiées dans *La Construction moderne* (1887) donnent une représentation de l'ensemble des bâtiments et des terres en culture à l'ouest.

Le plan montre une organisation partitionnée suivant deux axes : un axe est-ouest formé par une large avenue d'accès séparant le pensionnat (au nord) et le régime commun (au sud) ; un axe nord-sud séparant les bâtiments réservés aux femmes et aux hommes (cf. annexe).

Le secteur du régime commun est fermé par le bâtiment de l'administration qui en commande l'accès. Les quartiers des malades s'élèvent à l'est et à l'ouest de cours-jardins séparées par des galeries de circulation. Au centre de la première cour, qui donne accès aux quartiers et aux infirmeries des enfants et des vieillards, se trouve la chapelle. Le bloc fonctionnel de la cuisine, de la pharmacie et de la lingerie se trouve au centre du dispositif, traversé par une galerie qui relie les quartiers des hommes et des femmes. Au sud se trouve la ferme.

Dans le pensionnat, la séparation des sexes dans les bâtiments accueillant les malades respecte la même disposition : à l'ouest le bâtiment des femmes et à l'est, le bâtiment des hommes. Chaque aile comprend des espaces communs (parloir, salon de réunion, réfectoires) et des "appartements" pour les pensionnaires. Le pensionnat dispose de sa propre cuisine et de bains.

La date MDCCCXXXVIII est gravée sur la façade nord d'un bâtiment de l'ancien pensionnat (ill.).

Plusieurs cartes postales du début du 20e siècle en donnent des représentations (ill.).

En 1905, le service médical public demande le rétablissement d'une salle d'observation pour les aliénés, celle de l'hôtel-Dieu ayant été supprimée depuis la construction de l'asile de Dury. L'agrandissement de l'asile est décidé lors de la séance du 25 août 1905. Le projet d'agrandissement comprend initialement la création d'une clinique d'observation et des travaux relatifs aux infirmeries et à l'isolement des contagieux.

En février 1906, la commission demande la suppression de la clinique d'observation en tant qu'annexe indépendante et son remplacement par un quartier d'admission (hommes et femmes), chaque bâtiment devant être divisé en deux sections : section d'infirmerie et section d'admission avec alitement. La création d'un bâtiment dédié aux enfants est examinée. Pour le docteur Charon, directeur de l'asile, placer les enfants et les contagieux dans un même bâtiment serait moins coûteux. Le projet de l'architecte départemental A. Boutmy comprend :

- Une clinique d'observation destinée à l'hospitalisation hâtive des malades frappés d'accidents psychopathiques et non encore soumis à l'intervention administrative ;
- Des infirmeries destinées au traitement spécial des maladies incidentes ;
- Un service des enfants destiné à l'hospitalisation des enfants arriérés.

Il est modifié suivant l'avis du comité des inspecteurs généraux des services administratifs : la clinique d'observation est remplacée par un quartier d'admission pourvu des mêmes moyens et susceptible de remplir les mêmes services, les infirmeries sont installées dans l'ancien bâtiment des bains et le service d'enfants (pavillon divisé en deux sections pour les filles et les garçons) est maintenu tel quel.

De 1906 à 1909, l'établissement est donc agrandi de deux pavillons d'admission, l'un pour les hommes l'autre pour les femmes, et d'un pavillon abritant le service médico-pédagogique.

Ces pavillons sont décrits par L. Bour en 1909 à l'occasion de leur inauguration : "une série de constructions, conçues dans un esprit médical des plus louables. En effet, le département de la Somme, qui possédait déjà un établissement classé parmi les plus heureusement compris et pour lequel, il y a moins de vingt ans, on a dépensé plus de 2 millions de francs, vient de consacrer encore près de 500000 francs pour instituer de toutes pièces, à côté de l'asile réservé aux malades chroniques et aux convalescents, trois pavillons spéciaux pour le traitement des diverses catégories d'affections aiguës.

La création de ce second service procède d'une conception nouvelle que la société semble enfin se faire du rôle qui lui est dévolu en matière d'assistance psychiatrique. On a fini par comprendre aujourd'hui que l'ancien asile, organisme de retranchement uniforme et définitif, ne suffit plus et qu'à côté de l'hospice et de la colonie qui conviennent aux malades réputés chroniques, il est nécessaire d'avoir un hôpital de traitement, où l'on puisse tenter d'améliorer et de guérir, les malades en proie à des troubles aigus, passagers, ou ceux qui n'ont pas encore fourni la preuve de leur incurabilité. Or, c'est précisément pour ces derniers, hommes, femmes et enfants, que le département de la Somme a fait construire les bâtiments modèles qui viennent d'être inaugurés.

[...] Chacun des pavillons comprend les organismes nécessaires à la pratique rationnelle de l'alitement, de la balnéation, etc., le tout est fort bien aménagé, sans luxe inutile, mais dans les conditions d'hygiène les plus grandes ; dans chaque salle, l'air et la lumière entrent par de grandes baies ; autour de chaque pavillon, des jardins verdoyants ont été aménagés". Chaque pavillon d'admission est divisé en trois parties : au centre une salle d'admission prolongée par deux ailes d'observation (alitement et dortoir d'une capacité de 12 lits) et deux pavillons à étage (isolement / contagieux), d'une capacité de 4 cellules et 5 chambres et disposant d'un jardin.

Plusieurs cartes postales et un dépliant publicitaire montrent notamment la salle de gymnastique, la salle de classe et la salle de spectacle de l'institut médico-pédagogique (ill.).

Durant la première guerre mondiale, l'asile n'est pas évacué et subit des dégâts peu importants. Certains bâtiments sont occupés par l'assistance sanitaire, qui y installe des unités de sanatorium. Les malades sont regroupés dans les quartiers restants à leur disposition.

Des travaux de modernisation sont réalisés au début des années 1930 : l'asile est alors équipé d'une station d'épuration, au nord-ouest (ill.), et d'une centrale thermique (ill.), au sud-est de la ferme. Le bâtiment porte la date 1935 (ill.).

Durant la seconde guerre mondiale, l'asile est occupé à partir du 19 mai 1940 par les troupes allemandes. Les malades sont évacués, les plus atteints sont placés à l'hôpital Saint-Victor. Les Anglais et les Américains utilisent ensuite l'asile comme dépôt militaire jusqu'en juillet 1946. Un blockhaus est construit durant cette période (ill.).

L'établissement ré-ouvert en janvier 1948 est remis en état, de 1948 à 1951. Il accueille des patients dans un "service ouvert", créé en 1952, qui permet l'hospitalisation en traitement libre, non soumis à la loi de Juin 1838.

En 1956 et 1957, des travaux d'amélioration sont réalisés pour une mise en conformité avec la circulaire du 21 août 1952, relative au fonctionnement des hôpitaux psychiatriques. Au milieu des années 1950, l'aspect carcéral de l'asile est supprimé et l'établissement accueille à nouveau des enfants.

Suite à la circulaire du 15 mars 1960, qui rend obligatoire un plan directeur des hôpitaux psychiatriques anciens, celui de Dury est approuvé le 14 juin 1963. L'établissement, ouvert sur l'extérieur, est désormais organisé en fonction de l'origine

géographique des patients et non de leur pathologie. S'y développe une thérapie basée sur la continuité dans les soins, un suivi personnalisé, la création des visites à domicile, qui doit permettre aux malades de vivre à l'extérieur de l'hôpital. Elle est accompagnée par la création des dispensaires d'hygiène mentale, de centres médicaux psychologiques, de centres d'activités à temps partiel, d'appartements associatifs, de maisons communautaires, etc...

Plusieurs nouveaux pavillons sont construits en 1965 (actuel restaurant du personnel), en 1968 (Primevères, Hortensias, Bruyères, Myosotis) et en 1972 (Tilleuls) ; ces pavillons de service libre ont une capacité de 32 lits.

Les pavillons anciens sont modernisés en 1979, 1980 et 1983.

L'établissement, qui prend sa dénomination actuelle (Philippe-Pinel) en 1962, a été classé "Centre Hospitalier Spécialisé", par arrêté ministériel du 13 décembre 1977, qui fait suite au décret du 6 décembre 1972 (relatif au classement des établissements publics et privés assurant le service public hospitalier).

En 1980, sont créés un hôpital de jour pour enfants et des unités de pédopsychiatrie intersectorielle. Plusieurs services sont fermés, en raison de la politique de santé qui vise à diminuer le nombre de lits à 60 par secteur. L'établissement fait l'objet de quelques travaux de rénovation (conduites de chauffage, réfection des unités de soins, création d'une cuisine à liaison froide, aménagement dans les services d'une salle de chauffe) qui s'achèvent en 1998.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle

Dates : 1888 (porte la date), 1905 (daté par source), 1935 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Emile Ricquier (architecte, attribution par source), Auguste, Denis Boutmy (architecte départemental, attribution par source)

Description

L'hôpital occupe un vaste terrain de 34 hectares, clos de murs en briques de 3 m de hauteur ; il dispose d'un accès principal signalé par un portail monumental (ill.).

Une avenue plantée relie les bâtiments en coeur de parcelle, à la route. Cette avenue divise initialement l'espace en deux parties, au nord : la maison du directeur (ill.) et les bâtiments du pensionnat (ill.), au sud : les bâtiments accueillant les malades non payants et des pavillons isolés. Un réseau de voies secondaires donne accès à l'ensemble des bâtiments périphériques, à un terrain de sport, à l'est, et au **cimetière**. L'ensemble des voies de circulation interne est bitumé et sept aires de stationnement ont été aménagées pour les visiteurs.

Le **bâtiment de l'administration** (ill.), à étage carré et étage de comble, est construit en briques et couvert d'ardoises. Traversé en son centre par un passage cocher, il présente une élévation à 18 travées (au nord) et à 21 travées (au sud). Au nord, le passage cocher est surmonté d'un **décor en haut-relief**. Côté cour, le bâtiment est longé par une galerie (ill.) reliée à celles des pavillons du régime commun. Des sanitaires sont aménagés dans deux petits pavillons situés aux extrémités du bâtiment (ill.).

Inscription (gravée sur plaque en pierre de Soignies) dans le passage (ill.) : Cette construction a / été construit de 1886 à 1891 en / exécution de la délibération du / Conseil général de la Somme / prise en la séance du 22 août / 1885 sous la présidence de / M. Albert DAUPHIN et sur / l'initiative de M. Léon COHN / alors préfet de ce département / L'inauguration en a été / faite le 17 octobre 1891 par / M. DROVINEAU représentant / M. Constans ministre de / l'intérieur en présence de / M. Allain TARGE préfet / de la Somme M. Léon COHN / préfet de la Haute-Garonne / M. JAMETEL président et / MM les MEMBRES du Conseil / général / M. CARNOT étant président / de la République.

Inscription (gravée sur plaque de marbre) dans le passage (ill.) : En ce lieu / occupé par les Nazis / furent retrouvés / en septembre 1944 / les corps des / résistants Martyrisés de / LEROY Henri 33 ans / LEVEILLE Edmond 37 ans / MATIFAS Georges 31 ans / MARTIN Jacques 19 ans.

Les **bâtiments dits du régime commun**, à étage carré, sont construits en briques et couverts d'ardoises. Ils sont disposés à l'est et à l'ouest d'une cour de 100 m de large sur 200 m de long. Ces bâtiments sont formés de trois groupes de pavillons mitoyens séparés par des passages. Les pavillons portent le nom d'aliénistes, gravé sur un cartel surmontant la porte : Fouille, Parchappe, Falret, Marcé, Esquirol (pavillons des hommes), Morel, Ferrus (ill.), Lassègue, Aubanel et Pinel (pavillons des femmes). Les pavillons sont longés par des galeries de circulation. La toiture en appentis est supportée par des piliers en briques à angles brisés (ill.).

Chaque pavillon présente une élévation à 11 travées. Il dispose d'une cour-jardin close de murs ; une galerie de circulation donnait initialement accès aux sanitaires. Une des volières installées dans ces jardins est conservée (ill.). Les fenêtres des pavillons sont munies de carreaux d'une dimension précise (ill.).

Au centre de la cour s'élève un bâtiment de plan cruciforme, initialement destiné aux **cuisines** et prolongé par des galeries, qui divisaient cette vaste cour en deux parties. Au nord, une première cour de 100 m de côté au centre de la quelle se trouve la **chapelle**, au sud, la deuxième cour est fermée par un deuxième bâtiment de plan cruciforme, qui abritait initialement les bains et les ateliers (ill.) ; ce bâtiment, est prolongé par une galerie fermant la cour au sud de laquelle se trouve l'**ancienne ferme** (ill.).

Le bâtiment des **anciennes cuisines** et des **réfectoires** est construit en briques et couvert d'ardoises.

Les bâtiments des **anciens bains** et des ateliers sont construits en briques et couvert de tuiles et d'ardoises.

La **centrale thermique** (chaufferie), bâtiment en pan de fer hourdé en briques, porte la date 1935.

Au nord de l'avenue, l'**ancien pensionnat**, construit en briques et couvert d'ardoises, est formé de deux bâtiments parallèles à étage carré (de 19 travées) reliés par deux bâtiments et galeries en rez-de-chaussée (partiellement murées). Les bâtiments présentent un traitement plus soigné du décor (encadrement des baies) et les colonnes supportant les toitures des galeries sont en calcaire. Une galerie est accolée aux façades sur le jardin (ill.). Deux jardins paysagers clos de murs s'étendent à l'est et à l'ouest. Deux portails donnent accès aux jardins depuis l'avenue principale. **Les bâtiments isolés**

Les pavillons isolés sont construits à l'est et à l'ouest du quartier du régime commun, dans l'axe de l'avenue (Raynier) et dans l'axe des passages séparant les pavillons (Adrian et Muikowski).

Le pavillon Adrian (admission des Hommes) et le pavillon Muikowski (admission des Femmes) sont constitués d'un pavillon central en rez-de-chaussée, initialement réservé à la salle de jour, relié à deux pavillons à étage carré, initialement réservés aux dortoirs et aux chambres.

Le pavillon Raynier (institut médico-pédagogique) est formé d'un pavillon central à étage carré relié à deux pavillons en rez-de-chaussée ; il comprend une salle de spectacle à l'arrière.

Plusieurs pavillons de construction récente (parpaing de béton enduit et couverture d'ardoises) se situent au sud (Les Myosotis, Les Bruyères, Les Hortensias, Les Primevères) et au sud-est (Les Tilleuls). Le restaurant du personnel est situé au sud-ouest.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; parpaing de béton, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile

Typologies et état de conservation

Typologies : hôpital de type pavillonnaire

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

Le centre hospitalier Philippe-Pinel de Dury, un exemple remarquable du patrimoine hospitalier français

La construction de l'asile départemental est votée par le conseil général de la Somme, en 1884, en application tardive de la loi du 30 juin 1838, qui rend obligatoire l'existence d'une maison de santé spécialisée par département, pour traiter les maladies mentales et nerveuses des deux sexes, puis les enfants de 6 à 16 ans dans un institut médico-pédagogique annexé à la maison de santé.

Elle succède à la circulaire de 1882, qui supprime les établissements privés et oblige ainsi les Départements à répondre à une demande de plus en plus importante en matière de santé mentale. Jusqu'alors, l'asile de Clermont (Oise) assurait les soins aux aliénés de quatre départements : Oise, Seine-et-Marne, Seine, Somme. Cet établissement privé faisant office d'asile public accueillait 1600 aliénés, dans de mauvaises conditions de soins et d'hébergement (encombrement des dortoirs, défaut de surveillance, insuffisance du régime alimentaire).

Par souci d'économie, il est décidé de confier la construction de l'édifice à l'architecte départemental Emile Ricquier.

Les caractéristiques de l'établissement montrent que le programme est établi à partir des recommandations de Jean-Baptiste Maximien Parchappe de Vinay, connues par son ouvrage *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés*, publié en 1853.

Implanté sur un vaste terrain de 34 hectares situé à la périphérie d'Amiens, point de convergence des voies de communication routières et ferroviaires du département, l'établissement est établi à la campagne, hors des limites de l'octroi. Il comprend des dépendances agricoles (ferme) et des terrains agricoles hors de l'enceinte de l'asile, selon le système développé dans les colonies agricoles (aptitude au travail et à la vie sociale) ; enfin on y observe une séparation stricte des adultes et des enfants, des sexes, des affections mais également des malades placés sous le régime commun et ceux des classes aisées, accueillis dans un pensionnat (cf. annexe).

S'il est conçu suivant les principes du modèle ou système français¹, et plus particulièrement des conceptions hygiénistes qui se développent après les découvertes de Pasteur (plus grande dispersion et bâtiments plus petits et plus bas), l'asile de Dury ne présente pas une disposition en peigne et se distingue de l'asile contemporain d'Armentières (1875-1884), qui

présente une disposition pavillonnaire sans galeries de liaisons et des pavillons à deux étages carrés. Les bâtiments ont été disposés autour d'une cour de forme rectangulaire, au centre de laquelle se dresse la cuisine².

L'architecte semble aussi avoir appliqué strictement les normes proposées par Parchappe concernant les dimensions, la présence de promenoirs, de galeries reliant les pavillons mais le plan publié dans la *Construction moderne* permet d'observer un certain nombre de différences (lits placés devant les fenêtres par exemple). Le système de circulation est également très fermé, certaines parties d'un même bâtiment ne communiquent pas entre elles.

L'édifice est construit de 1886 à 1891, date de l'inauguration. Les premiers malades arrivent depuis l'asile de Clermont (Oise) et de Saint-Venant (Pas-de-Calais) pour les femmes. Le nombre de patients accueillis à l'ouverture en 1891 est de 400 ; il atteint 700 en 1904 et fonctionne avec un médecin chef et un adjoint, aidés par deux internes. En 1909, on y compte 86 infirmiers et surveillants et 2 surveillants-chefs pour 532 malades.

De 1906 à 1909, l'établissement est agrandi de deux pavillons d'admission, l'un pour les hommes l'autre pour les femmes, et d'un pavillon abritant le service médico-pédagogique.

Durant la première guerre mondiale, l'asile, qui subit des dégâts peu importants, est partiellement occupé par l'assistance Sanitaire, qui y installe des unités de Sanatorium. Les malades sont dispersés et concentrés dans les quartiers restants à leur disposition.

A partir de 1932, l'édifice fait l'objet de travaux de modernisation (système des eaux usées, installations thermiques, transformation du système de chauffage), dont témoigne encore la chaufferie (1935).

Durant la seconde guerre mondiale, l'asile est occupé par les troupes allemandes, puis évacué en raison de l'intensité des bombardements. Les plus atteints sont placés à l'hôpital Saint-Victor d'Amiens. Les Anglais et les Américains utilisent ensuite l'asile comme dépôt militaire jusqu'en juillet 1946.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'établissement accueille des patients dans un "service ouvert", créé en 1952, qui permet l'hospitalisation en traitement libre, non soumis à la loi de Juin 1838. Au milieu des années 1950, l'aspect carcéral de l'asile est supprimé et l'établissement accueille à nouveau des enfants. Enfin, en 1960, l'établissement, ouvert sur l'extérieur, est désormais organisé en fonction de l'origine géographique des patients et non de leur pathologie. S'y développe une thérapie basée sur la continuité dans les soins, un suivi personnalisé, la création des visites à domicile, qui doit permettre aux malades de vivre à l'extérieur de l'hôpital. Elle est accompagnée par la création des dispensaires d'hygiène mentale, de centres médicaux psychologiques, de centres d'activités à temps partiel, d'appartements associatifs, de maisons communautaires, etc...

L'établissement, qui prend sa dénomination actuelle (Philippe-Pinel) en 1962, est classé "Centre Hospitalier Spécialisé", par arrêté ministériel du 13 décembre 1977.

En 1980, un hôpital de jour pour enfants et des unités de pédopsychiatrie intersectorielle ont été créés. Plusieurs services ont été fermés, en raison de la politique de santé visant à limiter le nombre de lits à 60 par secteur. L'établissement a fait l'objet de quelques travaux de rénovation (conduites de chauffage, réfection des unités de soins, création d'une cuisine à liaison froide, aménagement dans les services d'une salle de chauffe).

De 400 malades hospitalisés à l'origine, l'hôpital comptait plus de 1000 patients au début des années soixante. Aujourd'hui, ce sont environ 500 personnes qui y sont soignées. Cette diminution est liée à la politique de sectorisation, lancée en 1960, mise en application réelle en 1972, et largement développée depuis : près de 6000 personnes sont suivies à l'extérieur de l'établissement.

1. On pense à l'hôpital Lariboisière (1846-1854)
2. Comme c'est aussi le cas de l'hôpital de Rennes.

Références documentaires

Documents d'archive

- PARCHAPPE, Maximilien. **Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés.** Paris : Masson, 1853.
- **Département de la Somme. Asile de Dury-lès-Amiens. Rapport médical et compte-rendu administratif. Année 1905.** Amiens : Imprimerie et librairie G. Redonnet Fils, 1906.
- AD Somme. Série 4N. KZ 2384. **Bâtiments départementaux. Asile de Dury (1891-1914).**

Documents figurés

- **Asile d'aliénés de la Somme. Vue cavalière.** *La Construction moderne*, tome II (1886-1887), 28 mai 1887. planche 63, p. 391.

- **Asile d'aliénés de la Somme. Plan de distribution du rez-de-chaussée.** *La Construction moderne*, tome II (1886-1887), 28 mai 1887. planches 64 et 65, p. 391.
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé pour les adultes**, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un salon des messieurs**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un salon des dames**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Une salle à manger**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. La cuisine**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Le parc des messieurs**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. Salle de jour**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. La salle de spectacle**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'administration**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des hommes**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des femmes**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'admission. Une salle de jour**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle de conférence**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Un coin du jardin**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).

- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Le tennis (coll. part.).**
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Le tennis, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle des douches**, carte publicitaire, début 20e siècle, A. Benoit, photographe (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Entrée principale.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (Coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. L'administration.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cour intérieure de l'asile**, carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes).** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes).** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique. Vue intérieure.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Grande cuisine.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. La lingerie.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Ensemble des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (Coll. part.).**
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Ensemble des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des dames.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Salle-à-manger.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Grand salon.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cuisine des pensionnats.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
-

Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique [vue intérieure].** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Maison du directeur.** Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
- **Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Vue aérienne, 1937** (AD Somme ; 8 Fi 1439).

Bibliographie

- **Asile d'aliénés de la Somme.** *La Construction moderne*, tome II (1886-1887), 21 mai 1887. p. 379.
- BOUR (L.). **Un établissement modèle : l'asile départemental de Dury-les-Amiens (inauguration d'un service rationnel de traitement).** *L'Informateur des aliénistes et des neurologistes*, tome IV (4e année : 1909), N°11 (25 novembre). p. 301-309.
- CARDON Jacques-François. **Un asile départemental du XIXe siècle : Dury-les-Amiens.** Thèse. Amiens, 1981.
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL. **L'hôpital en France.** Lieux-Dits, 2012. p. 323-325.
- LAGET, Pierre-Louis. **Naissance et évolution du plan pavillonnaire dans les asiles d'aliénés.** *Livraison d'histoire de l'architecture*, 1er semestre 2004, n° 7. p. 51-70.
- LAGET, Pierre-Louis. **Utopie asilaire : une conception architecturale bercée par l'illusion d'un effet bénéfique sur des esprits dérangés.** *Revue de la société française d'histoire des hôpitaux*, septembre 2008, n° 130. p. 38-50.
- LAGET, Pierre-Louis, SALAUN, Françoise. **Aux origines de l'hôpital moderne, une évolution européenne.** *Les tribunes de la santé*. 2004/2 n°3. p. 19-28.
- LENIAUD, Jean-Michel. **Asiles d'aliénés : plaidoyer pour l'architecture psychiatrique.** *Monuments historiques*, avril-mai 1981, n° 114. p. 53-58.

Multimedia

- FRANJU, Georges. **La tête contre les murs.** Film réalisé en 1959, d'après le roman d'Hervé Bazin.

Liens web

- Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Vue aérienne, 1937 (AD Somme ; 8 Fi 1439). : <http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011261413473XnTF1S/1/1>
- Bande annonce du film *La tête contre les murs* (1959). : <https://www.youtube.com/watch?v=MjJie99CCs4>

- Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Album publicitaire, 2e quart 20e siècle (PDF). : <https://inventaire.hautsdefrance.fr/site/IMG/pdf/IA80002900.pdf>

Annexe 1

Description du plan de l'asile publié dans *La Construction moderne* (1887)

Description du plan de l'asile publié dans *La Construction moderne*, 28 mai 1887.

Le **bâtiment d'administration** comprend, à l'est du passage cocher (côté hommes) : une salle d'arrivée des malades, le cabinet du directeur, le secrétariat, et à l'est du passage cocher (côté femmes), l'escalier menant à la salle du conseil, la salle de garde des internes et le bureau du receveur de l'économat. Un parloir pour les hommes et un parloir pour les femmes sont placés à chaque extrémités du bâtiment. Les logements destinés à une partie du personnel sont situés à l'étage.

Les **bâtiments du régime commun**

Trois groupes de deux pavillons mitoyens sont disposés de part et d'autre de la cour intérieure. Chaque côté de l'asile est ainsi divisé en 6 quartiers, suivant une hiérarchisation des affections :

1. Infirmerie, enfants et vieillards
2. Faibles et gâteux
3. Tranquilles
4. Semi-tranquilles
5. Agités
6. Cellulaires

Chaque pavillon comprend un chauffoir, un réfectoire, séparés de la partie nuit par un vestibule, laverie, chambre du gardien, lavabo, dortoir, chambre d'isolement, toilettes, galerie des épileptiques, galerie ouverte et préau. Deux dortoirs sont également situés à l'étage, offrant une capacité de 30 lits par pavillon, à l'exception du pavillon des agités, qui n'en compte que 15.

Les deux pavillons (quartiers cellulaires) des extrémités sud, en rez-de-chaussée, comprennent 6 cellules chacun, une pièce pour les gardiens, baignoires et chauffe-bain, descente aux caves et préau.

Le bâtiment central abritant **cuisine, pharmacie et lingerie** comprend deux réfectoires de service pour les hommes et les femmes, deux logements du gardien chef et de la gardienne chef, une pièce destinée à la distribution des médicaments, une pharmacie et un laboratoire.

Le **bâtiment des bains**, comprend plusieurs pièces de bains, une salle d'hydrothérapie et une piscine. Au sud, il est prolongé par un bâtiment à usage de buanderie et d'ateliers de serrurerie et de menuiserie, qui sépare la cour de la ferme en deux parties.

La **ferme** de l'hôpital comprend : remise, sellerie, écurie et bouverie, au sud-est, porcherie, clapiers, poulailler et étable à vache et réserve à grains au sud-ouest, deux abreuvoirs.

Le **pensionnat**

La séparation des sexes dans les bâtiments accueillant les malades respecte la même disposition : à l'ouest le bâtiment des femmes (Henri-Ey) et à l'est, le bâtiment des hommes (Edouard-Toulouse).

Chaque aile comprend un vestibule donnant accès à un parloir (au sud) ; ces pièces ne communiquent pas avec le reste du bâtiment. Les autres pièces sont accessibles depuis une entrée située au niveau de la galerie. Au sud du vestibule se trouvent un salon de réunion et le réfectoire de 1ère classe, au nord, le réfectoire de 2e et 3e classes, puis le « quartier des faibles » comprenant une galerie, un dortoir, un salon de réunion et une chambre pour le gardien. A l'étage sont situés les « appartements » comprenant une chambre pour le pensionnaire et une pour son domestique. Le quartier cellulaire comporte 3 cellules et une chambre de gardien par côté.

Le pensionnat dispose de sa propre cuisine et de bains.

Annexe 2

Discours d'inauguration des nouveaux pavillons de l'asile départemental de Dury-lès-Amiens, 27 octobre 1909. Extrait de *L'Informateur des aliénistes et des neurologistes*, tome IV (4e année : 1909), N°11 (25 novembre)

Discours d'inauguration de M. Rameau, président du Conseil général, le 27 octobre 1909. Extrait de *L'Informateur des aliénistes et des neurologistes*, tome IV (4e année : 1909), N°11 (25 novembre).

"Le Conseil général de la Somme n'a jamais marchandé son concours lorsqu'il s'est agi de venir en aide aux malheureux et aux déshérités de la nature : il a élevé ce magnifique asile et son but incessant a été de le rendre de plus en plus propre à faire oublier à ceux qu'il renferme le naufrage de leur raison, à la leur rendre, s'il est possible, en leur donnant les soins médicaux nécessaires et en agissant sur leur moral par l'illusion de la liberté.

Mais l'assemblée départementale a pensé qu'elle n'avait pas fait assez et elle a, en 1905, décidé de compléter les services primitifs de l'asile par la construction de pavillons nouveaux destinés au traitement des nouveaux admis, des aliénés atteints de maladies contagieuses et des enfants dégénérés perfectibles. Ce sont ces pavillons qu'elle a désiré voir inaugurer par un membre du gouvernement : M. le président du Conseil a bien voulu vous déléguer ; nous vous en félicitons, Monsieur le Directeur ; nous savons avec quel zèle et quel dévouement vous vous occupez de toutes les questions qui touchent à l'assistance et à l'hygiène publiques.

Vous venez de voir des installations que, certainement, il ne vous a pas été donné de voir encore, permettez-moi de le dire avec un certain sentiment d'orgueil ; mais ce sentiment vous paraîtra très légitime lorsque vous saurez que les départements qui veulent actuellement élever de pareils asiles, en voient des députations pour visiter le nôtre, pour l'imiter ou tout au moins s'inspirer des améliorations que nous y avons faites, conformes aux sentiments d'humanité dont je parlais tout à l'heure, conformes aussi aux progrès de la science des maladies mentales.

L'hospitalisation des enfants idiots, imbeciles ou simplement arriérée sollicite depuis longtemps l'attention particulière des pouvoirs publics et des aliénistes ; de même l'opinion s'est généralisée et affirmée que les malades frappés de troubles cérébraux ne doivent être l'objet de mesures légalement restrictives qu'après une période d'observation et des soins d'urgence qui permettent de se prononcer avec prudence et sûreté sur la nécessité de ces mesures.

Ces raisons si justes sont celles qui ont déterminé le Conseil général à faire de nouvelles dépenses à l'asile départemental déjà si coûteux pour nos concitoyens : ce sont celles qui ont été présentées par M. le docteur Charon, notre savant directeur, l'administrateur vigilant et dévoué de notre asile.

C'est lui qui, à son arrivée dans le département, tant par les modifications de détail qu'il a apportées dans l'organisation de l'asile confié à ses soins, parla discipline et l'ordre qu'il a su y faire régner, que par un plan bien conçu, combiné avec les ressources dont il pouvait disposer et enfin par des économies sagement faites, a su obtenir les votes de l'assemblée départementale pour mener à bien la tâche qu'il s'était imposée.

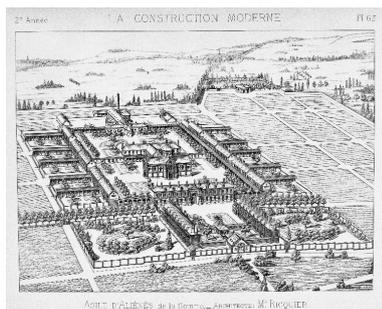
Sans lui nous n'aurions certainement pas pu faire ce que nous avons fait : le Conseil général remercie le gouvernement de l'avoir envoyé dans notre département : notre assemblée a pleine confiance dans l'esprit scientifique et administratif du directeur de l'asile de Dury, le gouvernement peut avoir cette même confiance.

Aussi, au nom du Conseil général, au nom aussi de la Commission de surveillance, je tiens à remercier M. le docteur Charon de l'oeuvre qu'il a accomplie".

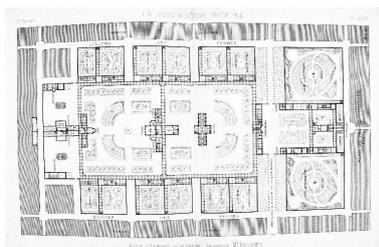
M. le docteur Charon, directeur de l'asile de Dury, prononce l'allocution suivante :

"Les questions qui touchent à l'assistance et au traitement des aliénés, prennent de jour en jour une place plus importante dans tous les milieux où l'on agit, où l'on pense et où l'on parle. Les médecins, en appliquant de plus en plus à la psychiatrie les moyens et les méthodes scientifiques de la pathologie générale contemporaine, en se libérant des entraves de la casuistique philosophique, sont parvenus à éclairer et à assainir les curiosités populaires. Statisticiens, sociologues et juristes les plus avertis, en explorant le terrain de la folie dans ses causes individuelles et collectives et dans ses rapports avec la criminalité, la misère et la déchéance humaines, ont mis à nu une plaie sociale dont toutes les classes comprennent et discutent la gravité.

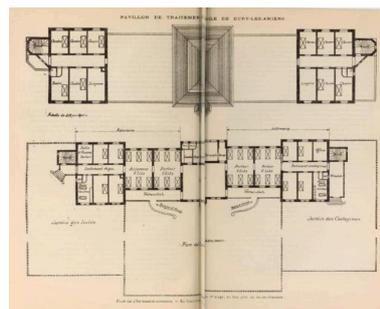
Illustrations



Asile d'aliénés de la Somme.
Vue cavalière. La Construction moderne, tome II (1886-1887),
28 mai 1887, planche 63.
Phot. Pierre-Louis Laget
IVR22_20128015651NUCA



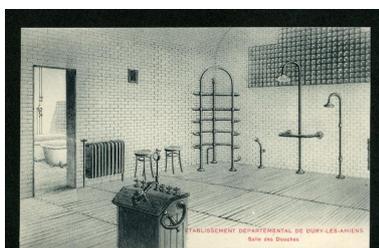
Asile d'aliénés de la Somme.
Plan de distribution du rez-de-chaussée. La Construction moderne, tome II (1886-1887),
28 mai 1887, planches 64.
Phot. Pierre-Louis Laget
IVR22_20128015652NUCA



Plan des pavillons d'admission.
Extrait de L. Bour, Un établissement modèle : l'asile départemental de Dury-les-Amiens (L'Informateur des aliénistes et des neurologistes, 1909).
Repro. Isabelle Barbedor
IVR32_20178005015NUCA



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'administration, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000063NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle des douches, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000070NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé pour les adultes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000054NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Un coin du jardin de la maison de santé, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000062NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Le parc des messieurs, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000064NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un salon des messieurs, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000066NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé.

de santé. Un salon des dames, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000069NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. La cuisine, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000068NUC2A

santé. Un parloir, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000058NUC2A

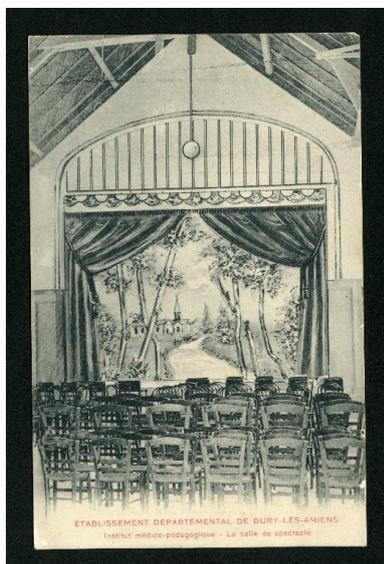


Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000061NUC2A

Une salle à manger, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000067NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. Salle de jour, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000055NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. La salle de spectacle, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000071NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des femmes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000059NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des hommes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000060NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'admission. Une salle de jour, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle de conférence, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000057NUC2A



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Le tennis, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000065NUC2A

IVR22_20128000056NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Entrée principale. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000072NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cour intérieure de l'asile. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000073NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes). Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000074NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes). Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000075NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique. Vue intérieure. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000081NUC2A



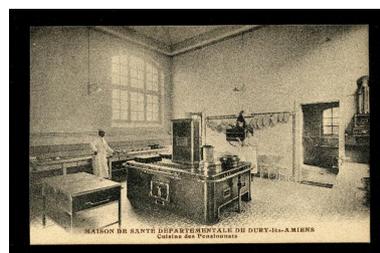
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Grande cuisine. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000085NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. La lingerie. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000086NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Ensemble des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000078NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cuisine des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000084NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des dames. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Salle-à-manger.



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Grand salon.

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000076NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. L'administration.

Carte publicitaire, 2e quart
du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000077NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Maison du directeur. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (Coll. part.).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000088NUC2A



L'avenue d'accès de l'hôpital.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015650NUCA

Carte publicitaire, 2e quart
du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000082NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000079NUC2A



Vue de situation depuis le nord : l'ancien pensionnat.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000212NUC2A



Le bâtiment de l'administration.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000199NUC2A

Carte publicitaire, 2e quart
du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000083NUC2A



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique [vue intérieure]. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000080NUC2A



Le portail d'entrée.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000213NUC2AQ



Travée centrale du bâtiment d'administration. Façade nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000201NUCA



Haut-relief d'Albert Roze surmontant le portail d'accès à l'ancien asile.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000202NUC2A



Le bâtiment de l'administration. Façade sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000013NUC4AQ



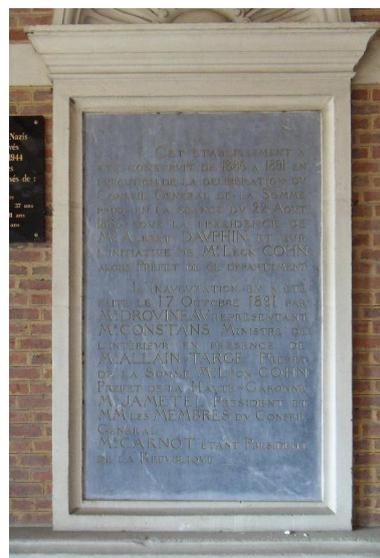
Le pavillon central du bâtiment de l'administration. Façade sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000014NUC4A



Bâtiment de l'administration.
Porte de la direction.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015645NUCA



Bâtiment de l'administration. Porte de l'ancienne salle d'admission.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015644NUCA



Bâtiment de l'administration.
Plaque de dédicace.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015646NUCA



Bâtiment de l'administration.
Plaque commémorative.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015647NUCA



La galerie du bâtiment de l'administration.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000028NUC4A



Ancien régime commun (quartier des femmes). Les pavillons Pinel, Aubanel et Lassegue.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000017NUC4A



Ancien régime commun
(quartier des femmes). Travée
d'accès du pavillon Ferrus.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000030NUC4A



Ancien régime commun (quartier
des femmes). Pavillon Ferrus.
La cour-jardin et le préau.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015648NUCA



Ancien régime commun (quartier
des hommes). Le préau d'une
cour d'un quartier des malades.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000207NUC2A



Ancien régime commun
(quartier des hommes). La
cour-jardin du pavillon Foville.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000025NUC4A



La volière de la cour-
jardin du pavillon Foville.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000027NUC4A



La chapelle.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000198NUCA



Le pavillon des cuisines.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000204NUC2A



L'ancien bâtiment des cuisines et
des réfectoires. Vue depuis l'ouest.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000205NUC2A



L'ancien pavillon des bains.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000206NUC2A



L'ancien pavillon des bains
et une des galeries de liaison
avec les pavillons des malades.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000024NUC4A



Une des entrées du blockhaus.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000015NUC2A



L'ancien pensionnat.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000203NUC2A



L'ancien pensionnat et le mur
de clôture, vus depuis le sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_201280000211NUC2AQ



Pavillon du pensionnat (ancien
quartier cellulaire) et date portée.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128015640NUCA



Ancien pensionnat. Le jardin et
l'ancien pavillon des Hommes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000018NUC4A



Ancien pensionnat. L'ancien
pavillon des hommes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000003NUC4A



L'ancien pensionnat. Ancien pavillon
des services (cuisine et bains).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000002NUC4A



Ancien pensionnat. L'ancien
pavillon des femmes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000001NUC4A



Pavillon Minkowski (ancien
pavillon de l'admission des femmes).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000005NUC4A



Pavillon Minkowski (ancien
pavillon de l'admission
des femmes). Pavillon sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000006NUC4A



Pavillon Adrian (ancien pavillon
de l'admission des hommes).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000007NUC4A



I. F. S. I. (ancien pavillon
médico-pédagogique).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_2012800004NUC4A



L'amphithéâtre (ancienne salle
de spectacle) : vue des gradins.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000208NUC2A



L'amphithéâtre (ancienne salle
de spectacle) : vue de la scène.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000209NUC2A



La maison du directeur.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000035NUC4A



L'ancienne ferme.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000021NUC4A



L'ancienne ferme.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000022NUC4A



Ancienne centrale
thermique, datée 1935.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000023NUC4A



L'ancienne chaufferie.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20128015649NUCA



La chapelle du cimetière.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000197NUC2A

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Cimetière de l'ancien asile d'aliénés de Dury (actuel centre hospitalier Philippe-Pinel) (IA80002682) Hauts-de-France, Somme, Dury, Dessus-des-Pendants, route d'Amiens, Hôpital Philippe-Pinel

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Chapelle du Saint-Esprit (chapelle de l'ancien asile d'aliénés de la Somme, actuel hôpital Philippe-Pinel) (IA80002688) Hauts-de-France, Somme, Dury, Dessus-des-Pendants, route d'Amiens, Hôpital Pinel

Dossiers de synthèse :

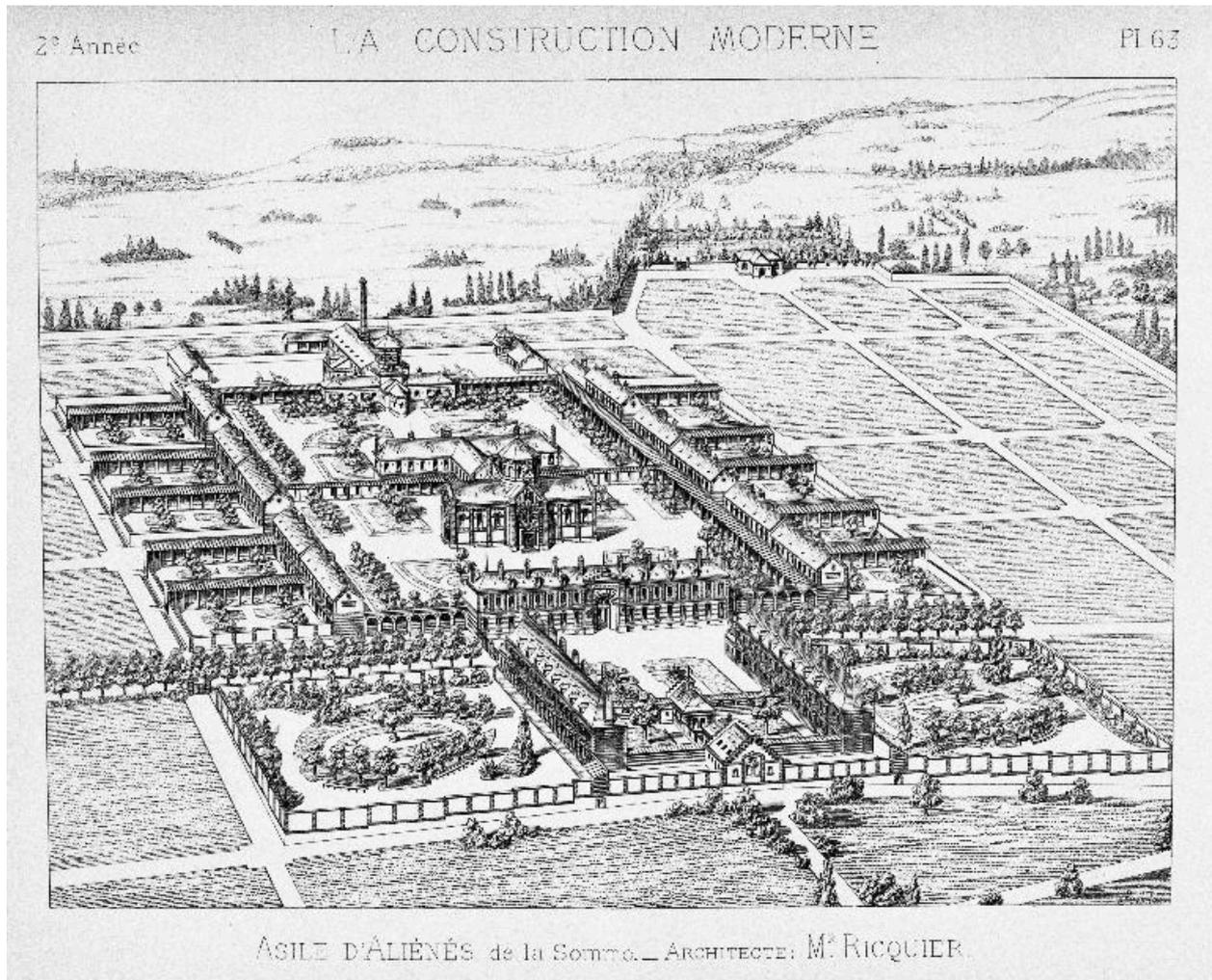
Le territoire communal de Dury (IA80002548) Hauts-de-France, Somme, Dury

Oeuvre(s) contenue(s) :

Haut-relief : La Charité accueillant les malades (IM80002000) Hauts-de-France, Somme, Dury, hôpital Philippe-Pinel

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



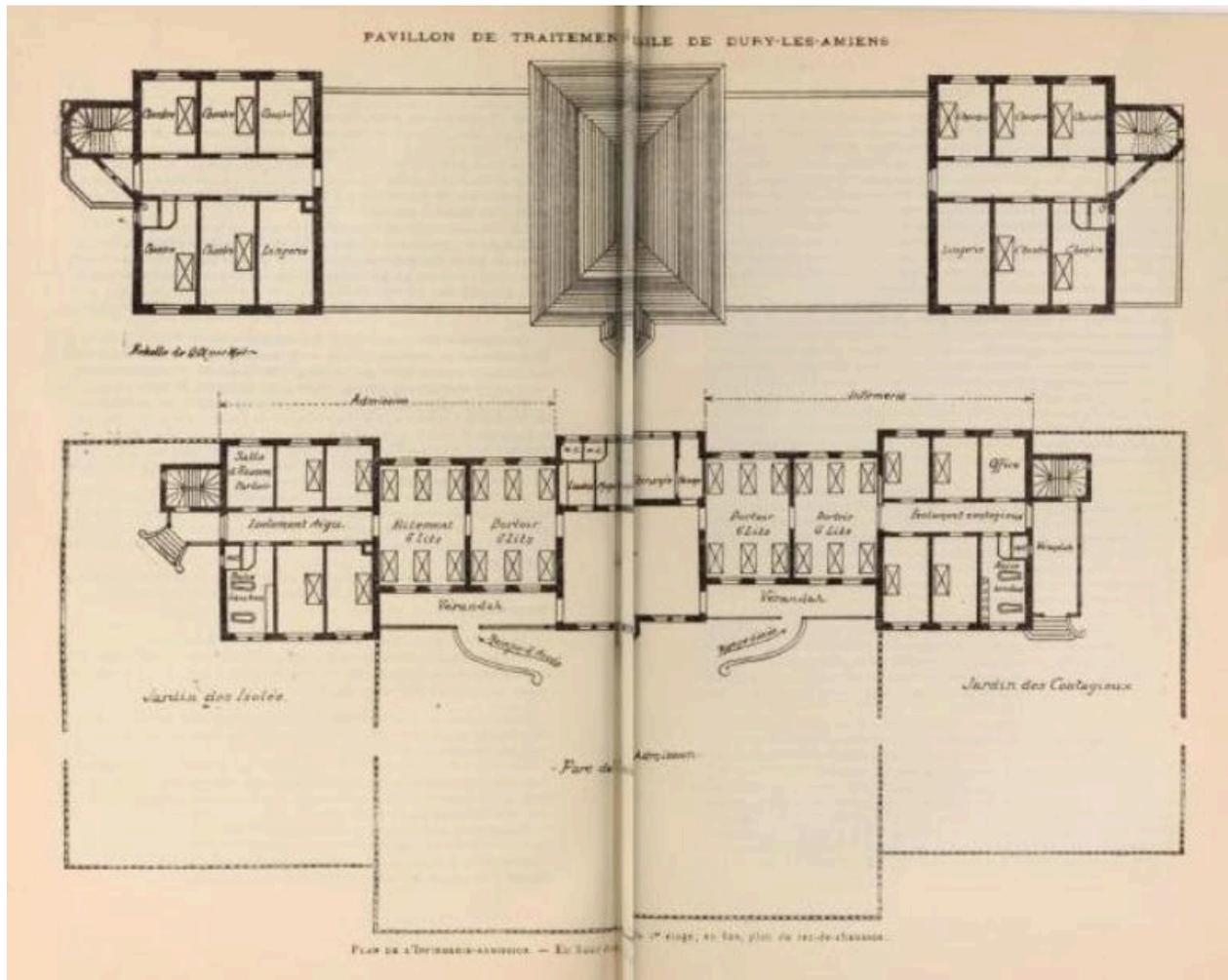
Asile d'aliénés de la Somme. Vue cavalière. La Construction moderne, tome II (1886-1887), 28 mai 1887, planche 63.

IVR22_20128015651NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Louis Laget

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des pavillons d'admission. Extrait de L. Bour, Un établissement modèle : l'asile départemental de Dury-les-Amiens (L'Informateur des aliénistes et des neurologistes, 1909).

IVR32_20178005015NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



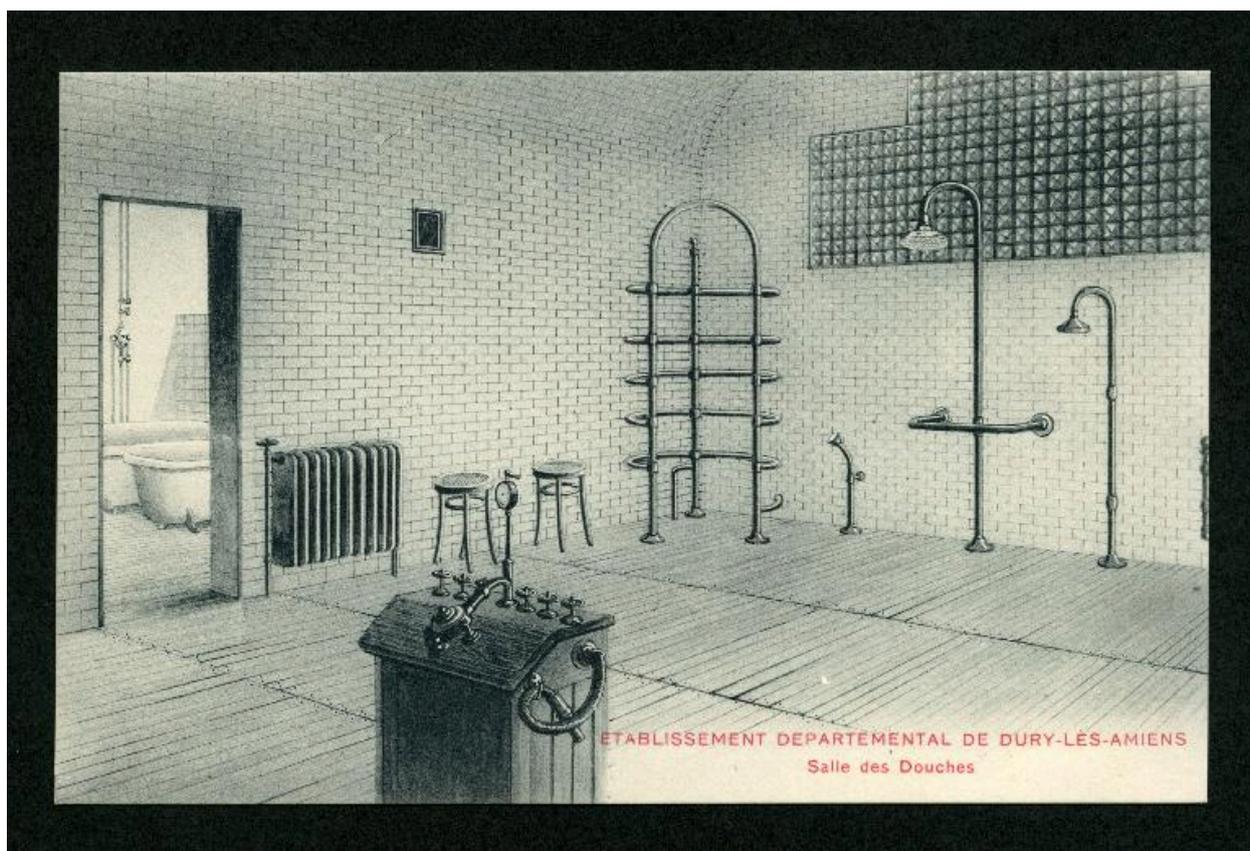
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'administration, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800063NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



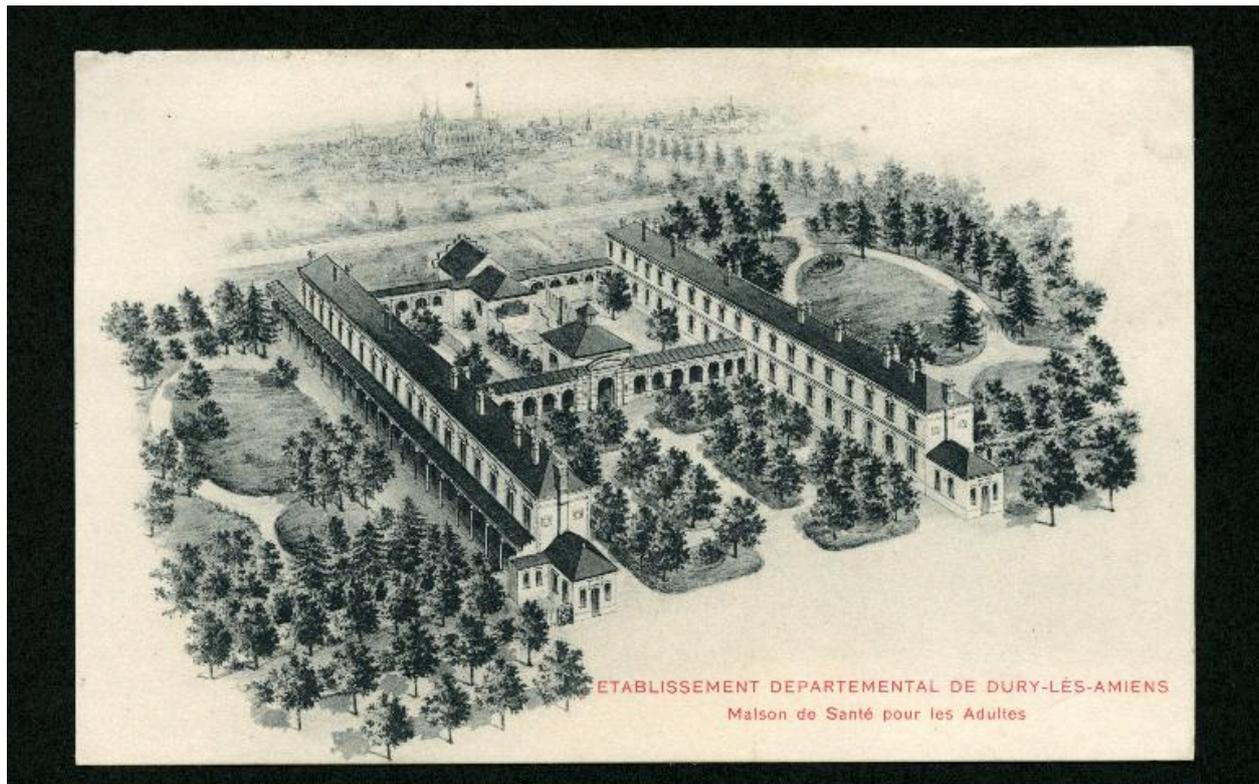
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle des douches, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000070NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé pour les adultes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part).

IVR22_2012800054NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL DE DURY-LÈS-AMIENS -- Un coin du jardin

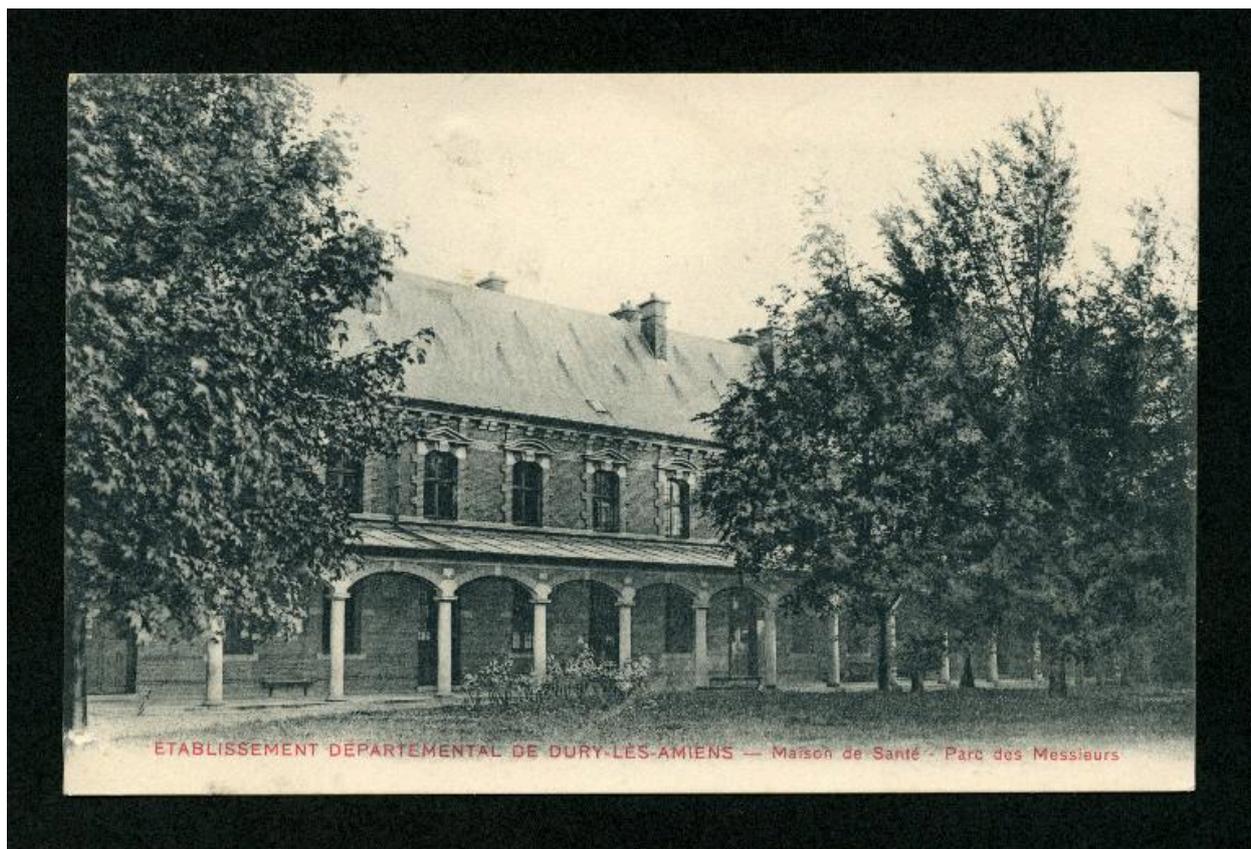
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Un coin du jardin de la maison de santé, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000062NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Le parc des messieurs, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000064NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un salon des messieurs, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800066NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un salon des dames, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000069NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Un parloir, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000058NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. Une salle à manger, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000067NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Maison de santé. La cuisine, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800068NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



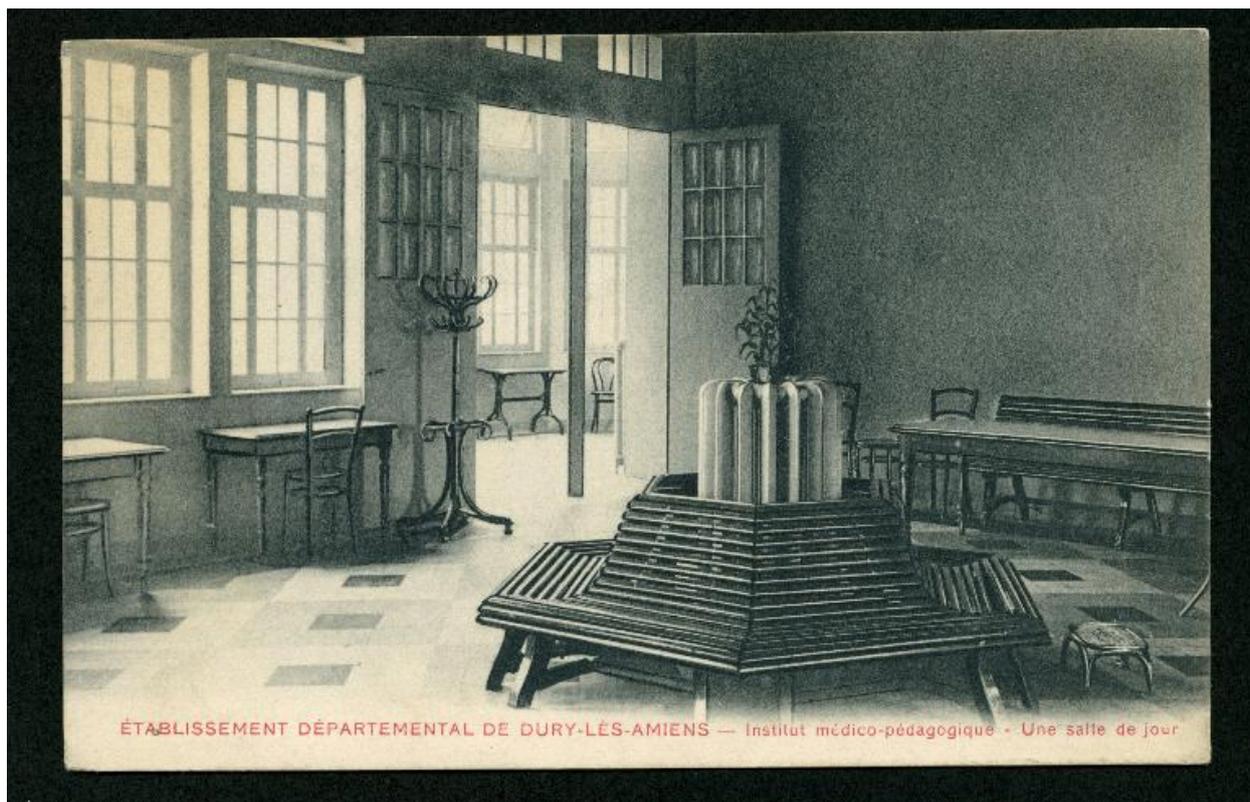
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000061NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



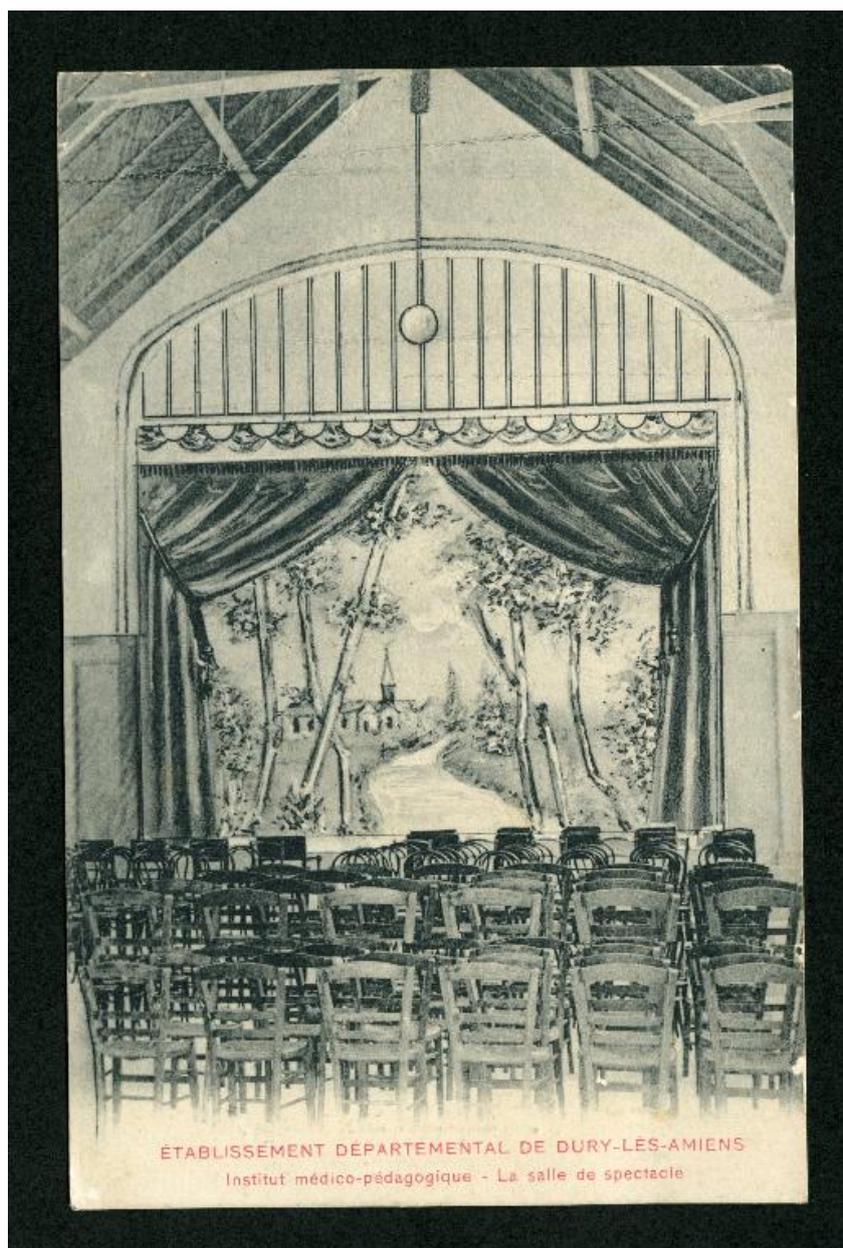
Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. Salle de jour, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000055NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Institut médico-pédagogique. La salle de spectacle, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000071NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des femmes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000059NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Établissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service d'admission des hommes, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000060NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Service de l'admission. Une salle de jour, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000056NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etablissement départemental de Dury-lès-Amiens. Salle de conférence, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000057NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Établissement départemental de Dury-lès-Amiens. Le tennis, carte publicitaire, début 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000065NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Entrée principale. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000072NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cour intérieure de l'asile. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000073NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



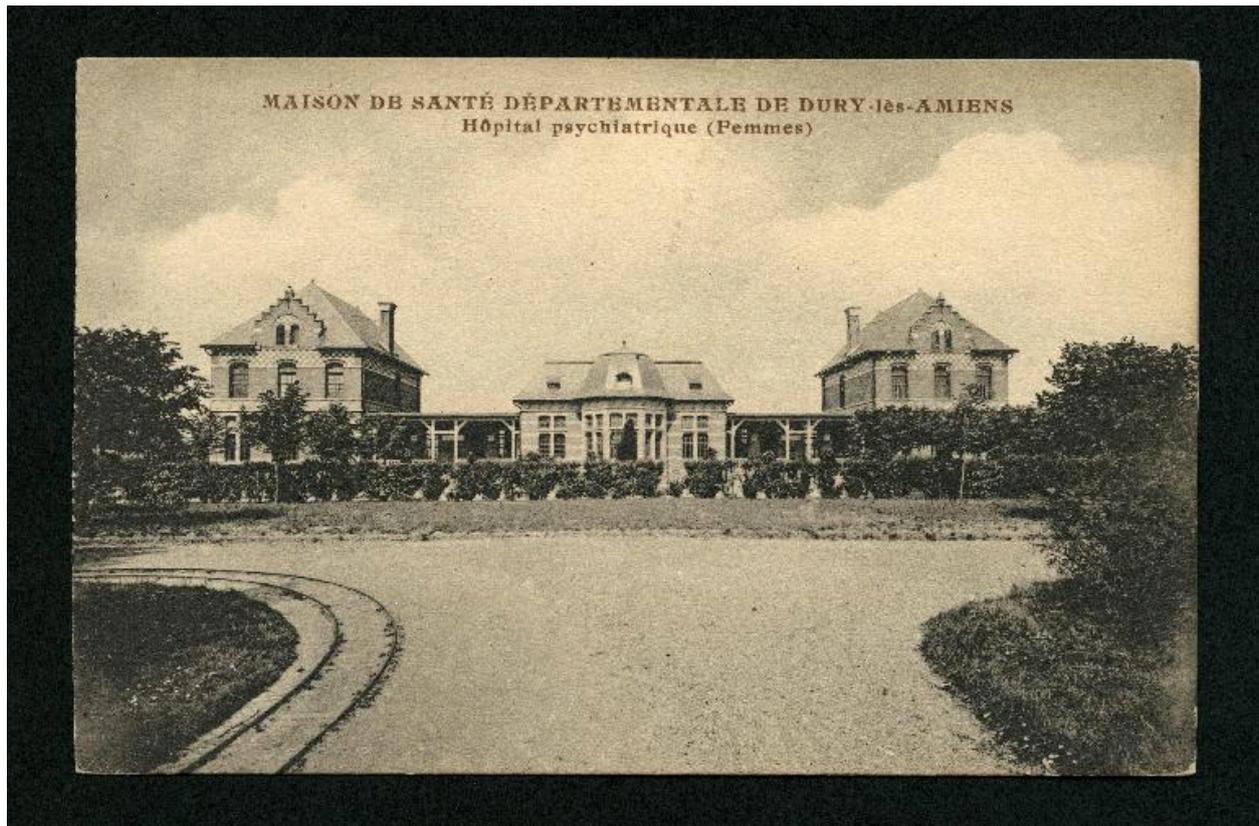
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes). Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000074NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique (femmes). Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000075NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Hôpital psychiatrique. Vue intérieure. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800081NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Grande cuisine. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000085NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. La lingerie. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800086NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



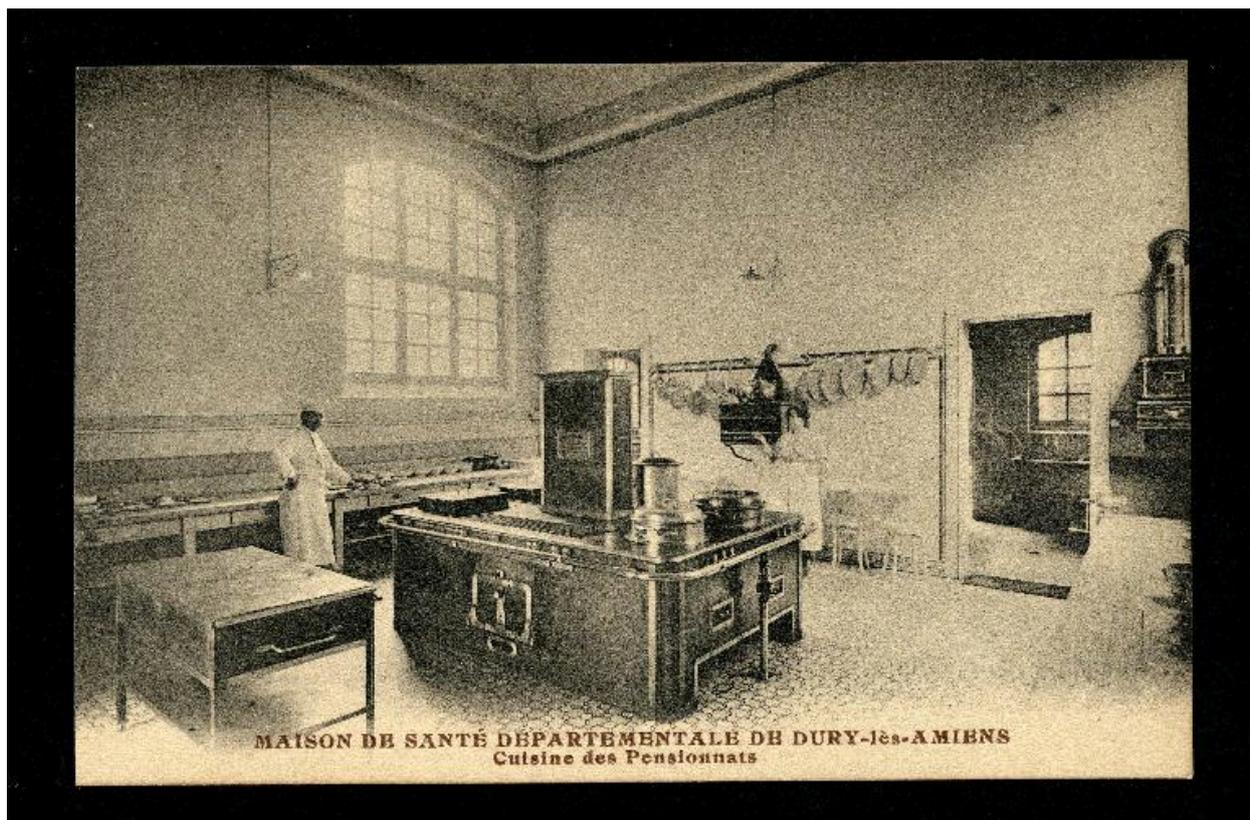
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Ensemble des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000078NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Cuisine des pensionnats. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_2012800084NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des dames. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000076NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Salle-à-manger. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000082NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Pensionnat des Dames. Grand salon. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000083NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



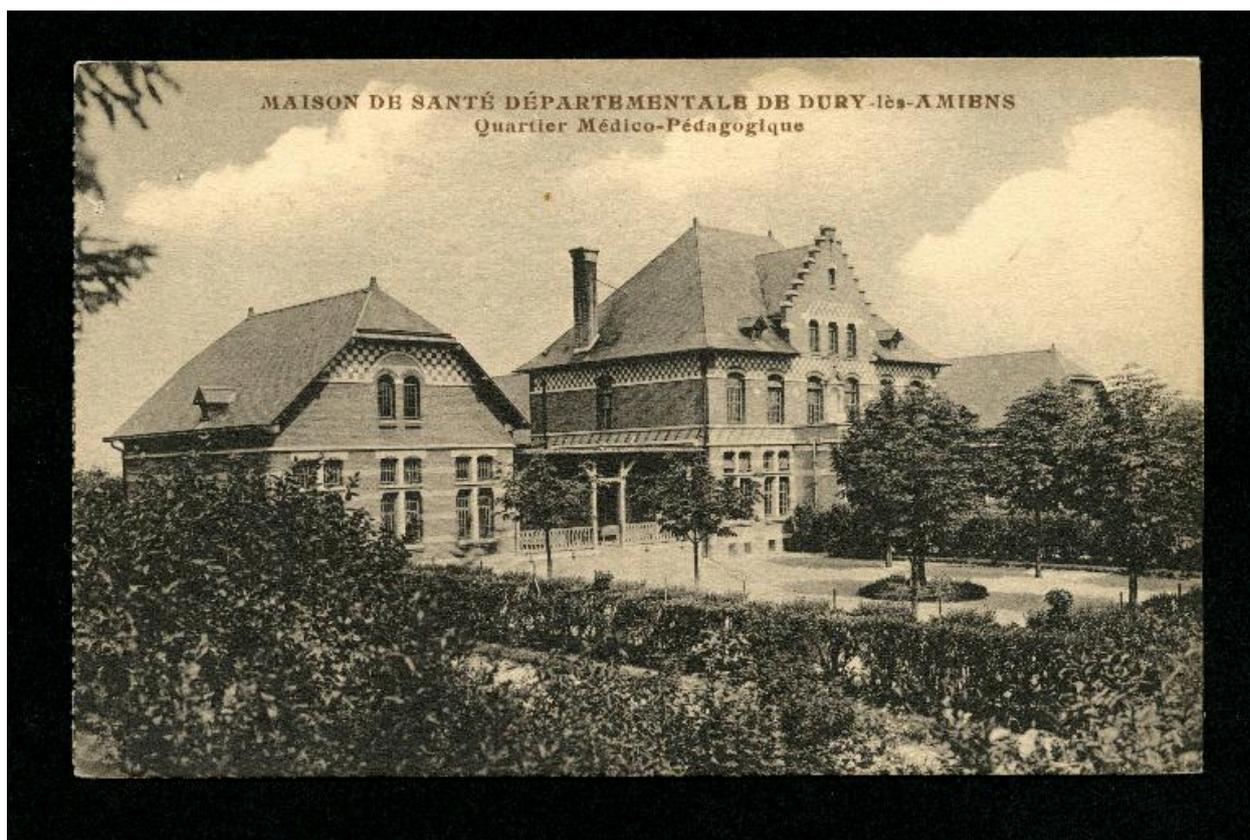
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. L'administration. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000077NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



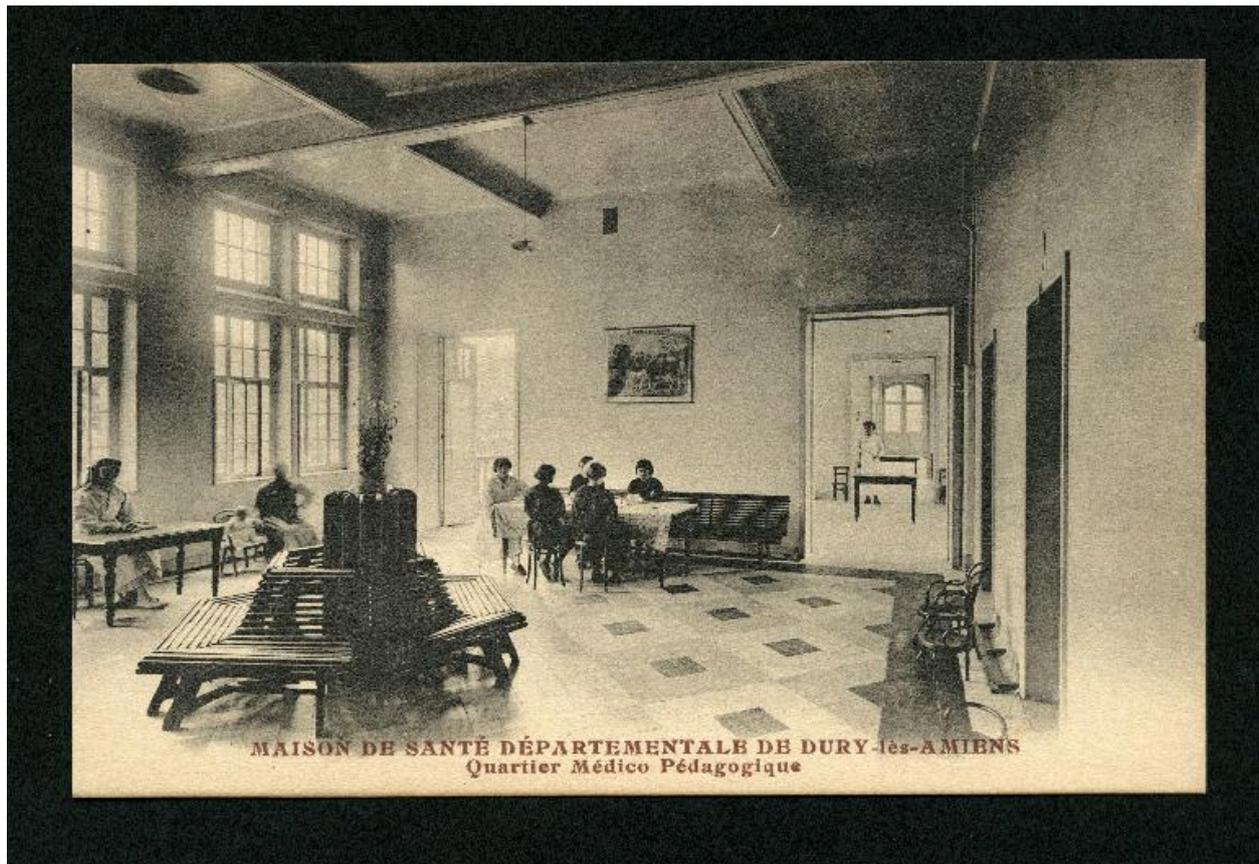
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000079NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



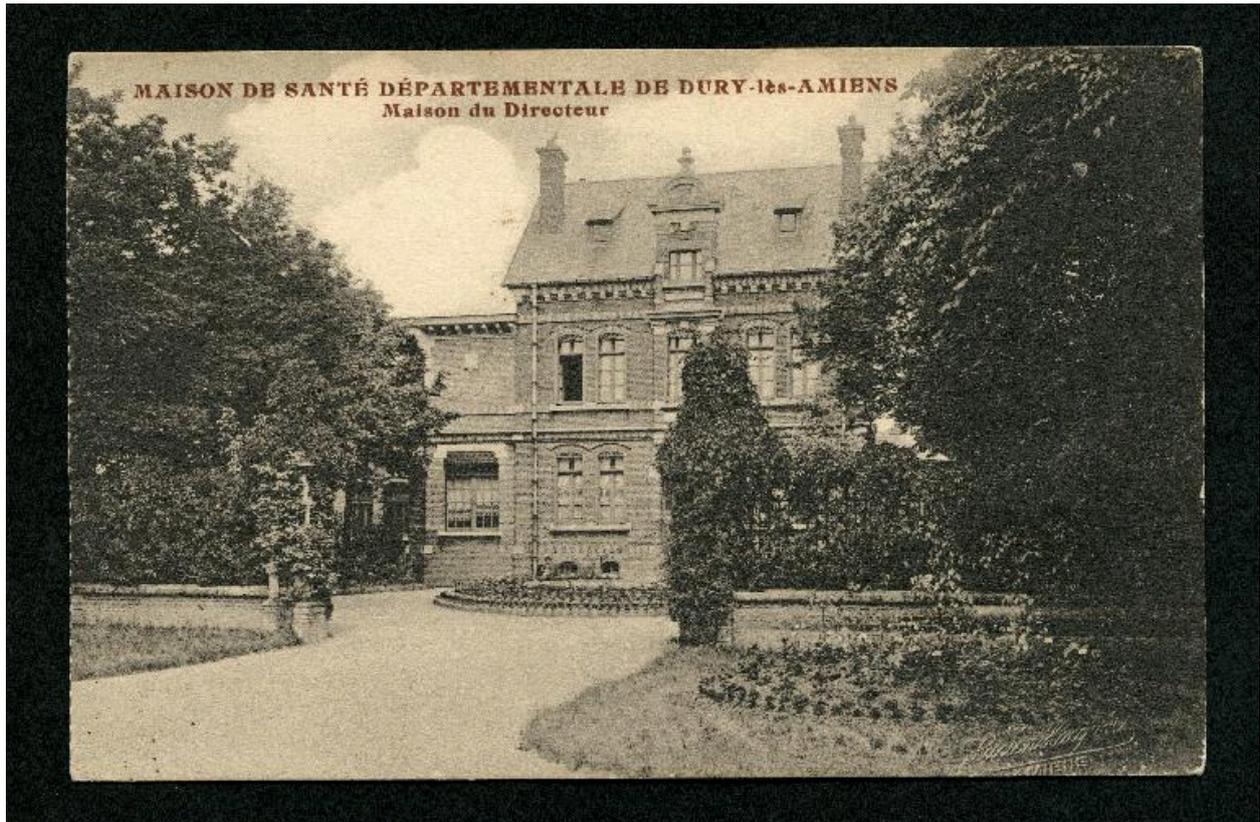
Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Quartier médico-pédagogique [vue intérieure]. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20128000080NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de santé départementale de Dury-lès-Amiens. Maison du directeur. Carte publicitaire, 2e quart du 20e siècle (Coll. part.).

IVR22_20128000088NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis le nord : l'ancien pensionnat.

IVR22_20128000212NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le portail d'entrée.

IVR22_20128000213NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue d'accès de l'hôpital.

IVR22_20128015650NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment de l'administration.

IVR22_20128000199NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Travée centrale du bâtiment d'administration. Façade nord.

IVR22_20128000201NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Haut-relief d'Albert Roze surmontant le portail d'accès à l'ancien asile.

IVR22_20128000202NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment de l'administration. Façade sud.

IVR22_20128000013NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



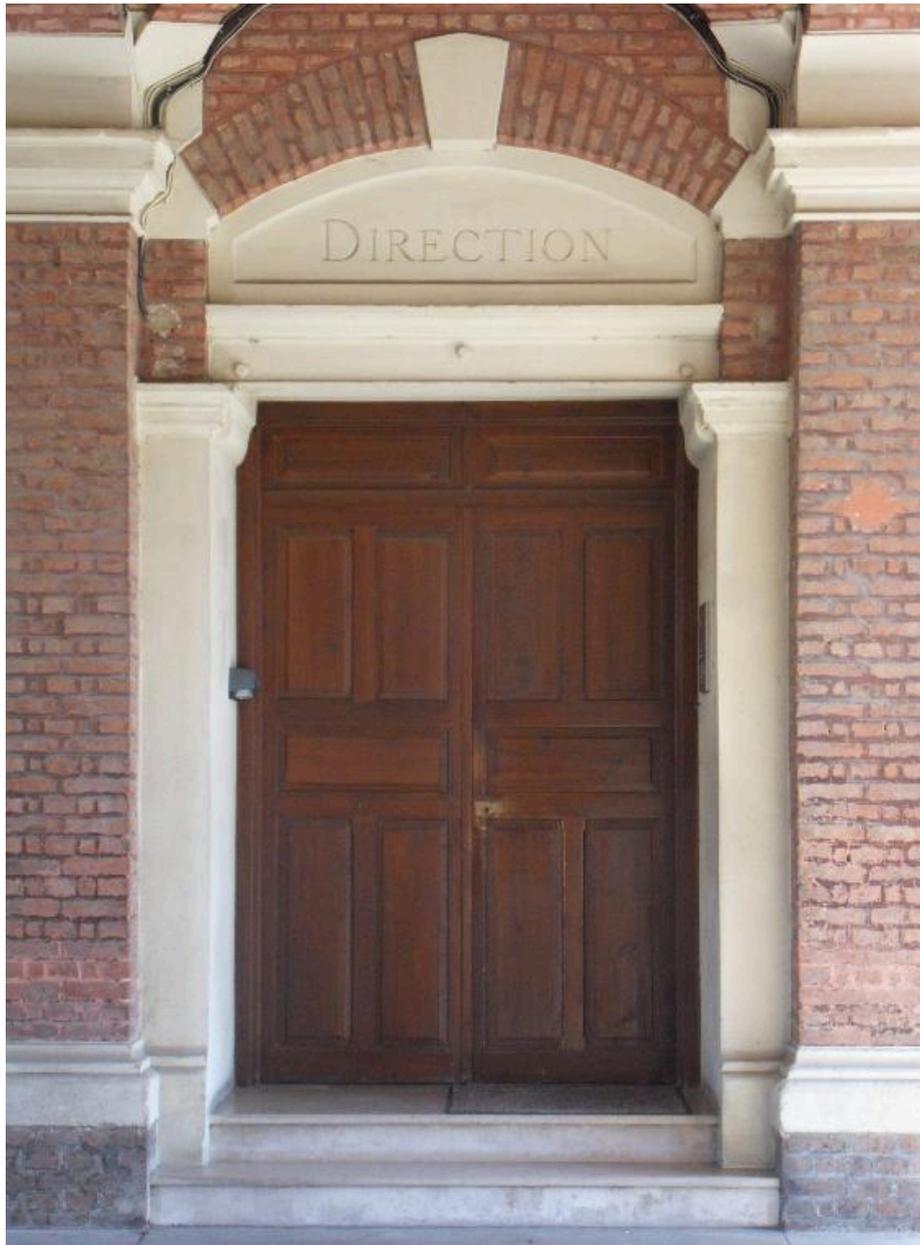
Le pavillon central du bâtiment de l'administration. Façade sud.

IVR22_20128000014NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment de l'administration. Porte de la direction.

IVR22_20128015645NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



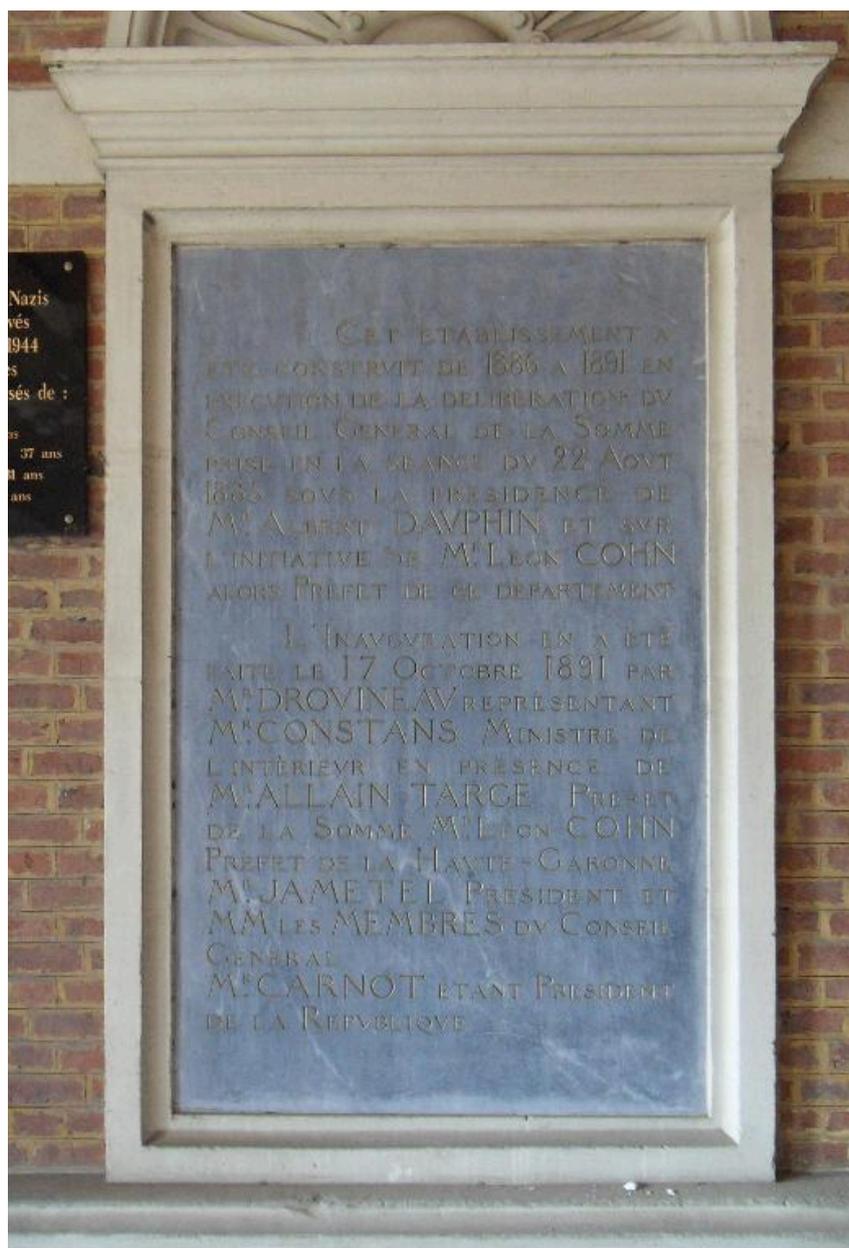
Bâtiment de l'administration. Porte de l'ancienne salle d'admission.

IVR22_20128015644NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment de l'administration. Plaque de dédicace.

IVR22_20128015646NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



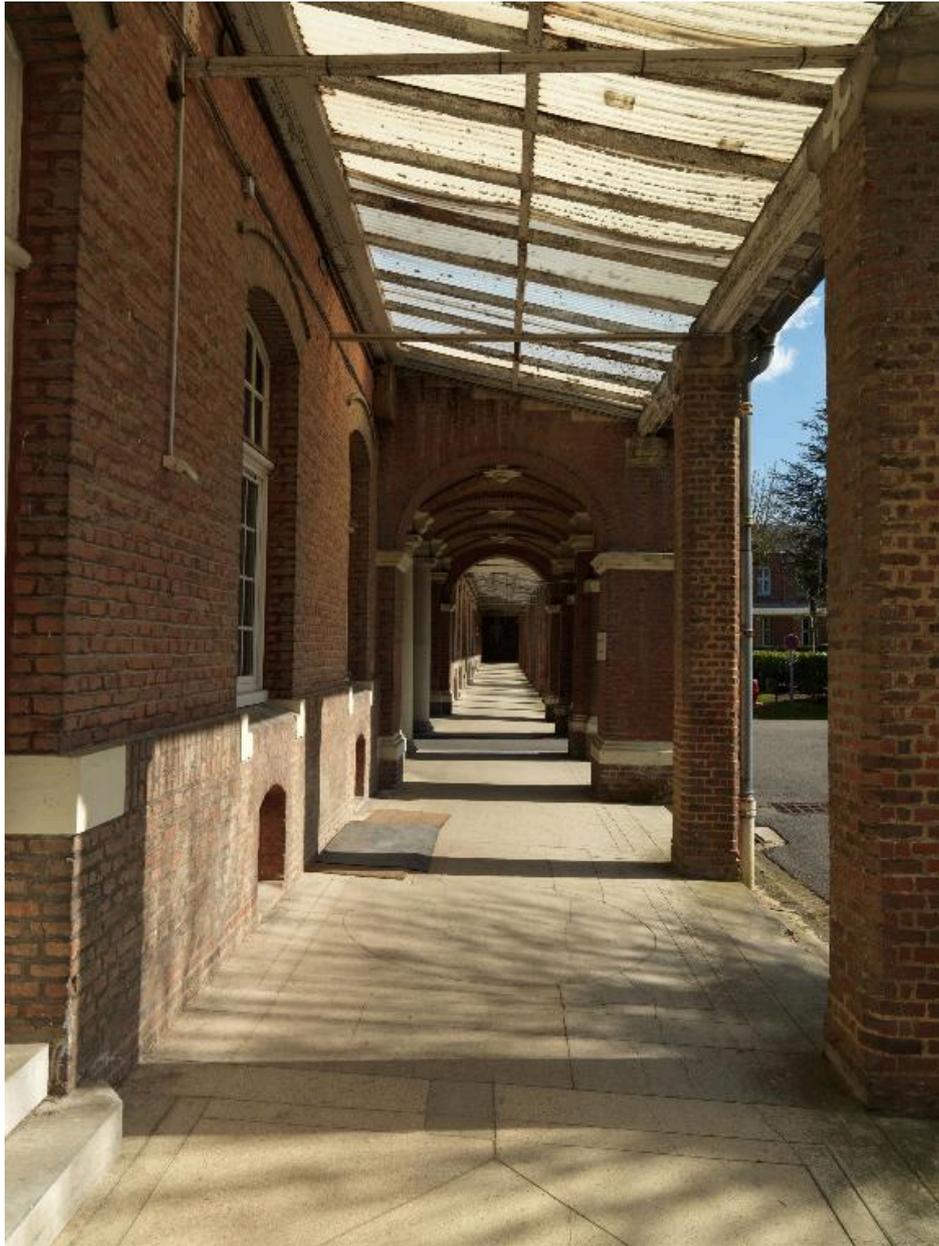
Bâtiment de l'administration. Plaque commémorative.

IVR22_20128015647NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La galerie du bâtiment de l'administration.

IVR22_20128000028NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien régime commun (quartier des femmes). Les pavillons Pinel, Aubanel et Lassegue.

IVR22_20128000017NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien régime commun (quartier des femmes). Travée d'accès du pavillon Ferrus.

IVR22_20128000030NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien régime commun (quartier des femmes). Pavillon Ferrus. La cour-jardin et le préau.

IVR22_20128015648NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien régime commun (quartier des hommes). Le préau d'une cour d'un quartier des malades.

IVR22_20128000207NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien régime commun (quartier des hommes). La cour-jardin du pavillon Foville.

IVR22_20128000025NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La volière de la cour-jardin du pavillon Foville.

IVR22_20128000027NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chapelle.

IVR22_20128000198NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pavillon des cuisines.

IVR22_20128000204NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien bâtiment des cuisines et des réfectoires. Vue depuis l'ouest.

IVR22_20128000205NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien pavillon des bains.

IVR22_20128000206NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien pavillon des bains et une des galeries de liaison avec les pavillons des malades.

IVR22_20128000024NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une des entrées du blockhaus.

IVR22_20128000015NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien pensionnat.

IVR22_20128000203NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien pensionnat et le mur de clôture, vus depuis le sud.

IVR22_20128000211NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon du pensionnat (ancien quartier cellulaire) et date portée.

IVR22_20128015640NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pensionnat. Le jardin et l'ancien pavillon des Hommes.

IVR22_20128000018NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pensionnat. L'ancien pavillon des hommes.

IVR22_2012800003NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien pensionnat. Ancien pavillon des services (cuisine et bains).

IVR22_2012800002NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pensionnat. L'ancien pavillon des femmes.

IVR22_20128000001NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon Minkowski (ancien pavillon de l'admission des femmes).

IVR22_2012800005NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon Minkowski (ancien pavillon de l'admission des femmes). Pavillon sud.

IVR22_2012800006NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon Adrian (ancien pavillon de l'admission des hommes).

IVR22_2012800007NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



I. F. S. I. (ancien pavillon médico-pédagogique).

IVR22_2012800004NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'amphithéâtre (ancienne salle de spectacle) : vue des gradins.

IVR22_20128000208NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'amphithéâtre (ancienne salle de spectacle) : vue de la scène.

IVR22_20128000209NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison du directeur.

IVR22_20128000035NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



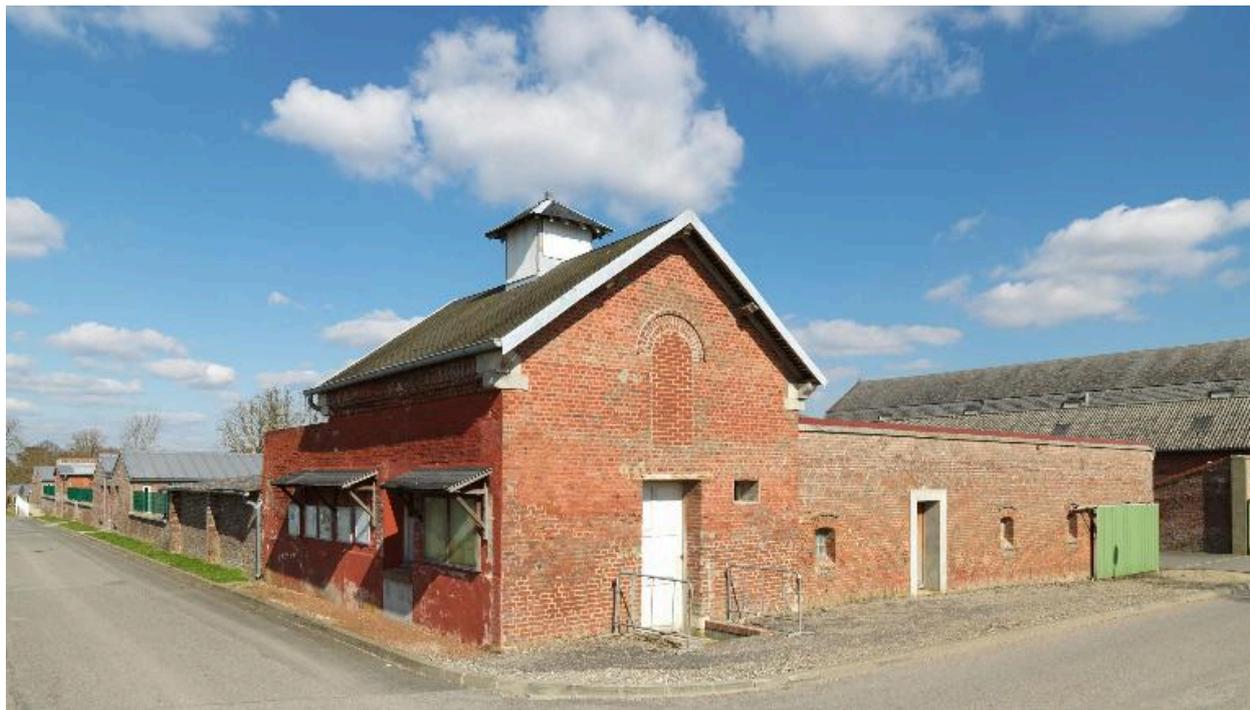
L'ancienne ferme.

IVR22_20128000021NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancienne ferme.

IVR22_20128000022NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne centrale thermique, datée 1935.

IVR22_20128000023NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancienne chaufferie.

IVR22_20128015649NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chapelle du cimetière.

IVR22_20128000197NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation